

Annonce légale

PUBLICATION 31/05/2024
SUPPORT mesinfos.fr/lerepublicainduzes

RÉFÉRENCE L24203788

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 mars 2021,

Madame Monique CALBO, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Claude BERTSCHY, ,
demeurant à NIMES (30000) 243 chemin de la Lampeze .

Née à NIMES (30000) , le 20 septembre 1944.

Décédée à NIMES (30000) (FRANCE) , le 15 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thierry VERGNE Notaire à NIMES (30000), Le Carré 20.50 Parc Georges Besse II, 240 chemin de la Tour de l'Evêque le 18 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thierry MAIRE, notaire à ARLES , référence CRPCEN : 13099, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NIMES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



Lien de publication

annonces.mesinfos.fr/annonce/5bc3a3fabb064d373b07f9363cd1065e6475e33a